



Secrétariat Général

Date
29 juin 2009
Référence
JMLB/CM
Dossier suivi par
Jean-Marie LE BOITEUX
Objet

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Agriculture
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

L'intersyndicale SNETAP-FSU, SYAC-CGT et SUD Rural avait appelé au blocage des centres de correction d'examens.

Après le blocage du centre de correction du CAPA à Poitiers le 12 /06, ce sont six centres de correction d'examens (Tours, Romans, Bourcefranc, Limoges, Chatillon et Amiens) qui ont été lourdement perturbés durant la semaine du 22 au 26 juin.

Dans les centres de correction du BTSA de Limoges et du Bac Pro de Chatillon, des correcteurs ont choisi de « remettre » leurs notes à un huissier de justice, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales

En tentant d'intimider les personnels par un recours aux forces de l'ordre totalement démesuré, ou par des menaces sur les correcteurs, et en continuant de ne pas répondre aux revendications des personnels de l'EAP, la DGER n'a fait que renforcer leur détermination à suivre l'appel de l'intersyndicale. C'est ainsi que de nombreux correcteurs ont décidé de rejoindre le mouvement, soit en se déclarant grévistes, soit en pratiquant la rétention des notes.

Après la forte manifestation et l'ultimatum du 11/06, c'est le Ministre de l'Agriculture qui porte l'entière responsabilité des conséquences des opérations de blocage. C'est donc à vous, Monsieur le Ministre, qu'il appartient désormais de répondre de façon urgente aux revendications portées depuis plusieurs mois par l'intersyndicale de l'EAP et que nous rappelons ici :

- rétablissement des 45 emplois de contractuels supprimés
- rétablissement des 88 emplois d'enseignants et 64 administratifs
- moratoire sur les emplois de l'EAP au budget 2010

Faute d'un signe clair et d'une réponse à ces préoccupations, les corrections d'examens se déroulant dans la semaine du 29/06 au 3/07/2009 continueront d'être perturbées.

Nous vous appelons, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, à prendre la mesure de la situation de crise qui est celle de l'EAP et à répondre au plus vite aux préoccupations exprimées par les personnels.

Dans l'espoir d'une sortie de crise aussi rapide que possible, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Marie LE BOITEUX

Secrétaire Général

